

DESTINATAIRES : Tout le personnel, médecins

EXPÉDITEUR : Comité exécutif PCI du CISSS de la Côte-Nord

DATE : Le 30 juillet 2020

OBJET : Précautions additionnelles pour les interventions médicales générant des aérosols **[V3]**

À la lumière du plus récent document de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), voici les recommandations du comité exécutif PCI concernant l'application des précautions additionnelles lors d'interventions médicales générant des aérosols (IMGA).

Un guide sur les précautions additionnelles lors d'IMGA ainsi que la classification des IMGA selon l'INSPQ sont disponibles en annexes.

IMGA CHEZ UN CAS FROID (aucune suspicion COVID-19)

L'INSPQ, dans son dernier document, ne fait que des recommandations formelles pour les cas suspects (tièdes) et confirmés COVID-19 (chauds). Toutefois, dans un souci de précautions, le comité exécutif PCI recommande de **maintenir les précautions aériennes/contact renforcées** (blouse de protection, gants recouvrant les manches de la blouse, masque N-95, visière) pour les cas froids lors d'une **IMGA à risque reconnu et possible** de transmission d'aérosols infectieux. Cependant, à la lumière de l'épidémiologie régionale, lorsqu'un usager froid utilise une ventilation non invasive en pression positive via masque facial (**BiPAP, CPAP, valve de Boussignac**), le personnel n'a plus besoin d'appliquer les précautions aériennes/contact renforcées, les **précautions gouttelettes/contact renforcées** (blouse de protection, gants recouvrant les manches de la blouse, masque de procédure, protection oculaire) sont adéquates.

Lors d'**IMGA à risque non documenté** de transmission d'aérosols infectieux, les professionnels doivent désormais appliquer les **précautions gouttelettes/contact renforcées** (gants, masque de procédure, blouse de protection, protection oculaire). Ici, « cette recommandation est basée sur un niveau limité d'évidences scientifiques (par exemple, absence d'études spécifiques sur la question, ou présence d'études méthodologiquement faibles) » (INSPQ, 2020).

Nous recommandons que les usagers susceptibles de nécessiter des IMGA soient placés en **chambre privée**. Toutefois, pour les usagers nécessitant des IMGA à risque non documenté, il est possible de les placer en **chambre semi-privée** et de **fermer le rideau** lors de l'intervention.

IMGA CHEZ LES CAS TIÈDES (suspecté COVID-19) ET CHAUDS (cas confirmé COVID-19)

Chez les cas tièdes et chauds, nous recommandons l'application des précautions additionnelles **aériennes/contact renforcées** (blouse de protection, gants recouvrant les manches de la blouse, masques N-95, visière) lors des IMGA associées à **un risque reconnu, possible ou non documenté** de transmission d'aérosols infectieux.

Veuillez prendre note que ces recommandations sont sujettes à modification selon l'évolution de l'épidémiologie locale et/ou régionale.

Collectivement, nous pouvons agir en vue de réduire la transmission d'agents pathogènes, et en particulier de la COVID-19.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration et vous prions de recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le comité exécutif PCI

RÉFÉRENCES

INSPQ. (2020). *Interventions médicales générant des aérosols chez les cas suspects ou confirmés COVID-19.* Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2960-intervention-medicale-generant-aerosol-covid19.pdf>.